Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_83-DE

Département du Var | République Française | Arrondissement de Draguignan

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Nombre de Conseillers :	Séance du :	Date de publication :
En exercice : 48 Présents : 44	9 juin 2022	20 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin à dix heures, le Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération régulièrement convoqué le 2 juin 2022, s'est réuni à la communauté d'agglomération, sous la Présidence de M. MASQUELIER, Président.

PRESENTS :

MASQUELIER Frédéric - RACHLINE David - BOUDOUBE Paul - REGGIANI Jean-Paul - CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard - BOUVARD Martine - DECARD Guillaume - MARCHAND Charles - ARENAS Martine - ISEPPI Stéphane - LANCINE Brigitte - BESSERER Christian - CHIODI Josiane - DELAUNAY KAIDOMAR Françoise - LEMAITRE Didier - SOLER Annie - HUMBERT Cédrick - LOMBARD Danièle - PETRUS BENHAMOU Martine - LONGO Gilles - LEROY Carine - BARKALLAH Nassima - CHIOCCA Christophe - PLANTAVIN Christelle - PERONA Patrick - LAUVARD Sonia - RENARD Patrick - CREPET Sandrine - BARBIER Jean-Louis - KARBOWSKI Ariane - BRENDLE Karen - BONNEMAIN Emmanuel - SERT Richard - POUSSIN Julien - MARTY Nicolas - RAMI Hafida - DEBAISIEUX Jean-François - BLANC Sylvie - BOYER Max - GRILLET Maxime - CORDINA Pierre - FABRE Julien - DEMONEIN Caroline - TISSIER Ken .

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : CURTI Fabrice donne procuration à CHIOCCA Christophe

NON REPRESENTES : JEANPERRIN Brigitte - FRADJ Laurence - JEANPIERRE Jimmy.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTY.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

*

DELEGATIONS DONNEES A MONSIEUR LE PRESIDENT

*

- N° 83 –

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_83-DE

Monsieur Frédéric MASQUELIER, Président, rappelle que le Conseil lui a donné délégation de compétence.

Dans ce cadre, et afin d'assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération, Monsieur le Président a été amené à signer certaines décisions listées ci-après :

Décision 2022/32	Affaire 2021F007 : Essai sur réseau voirie et géo détection (Marché à bons de commande) - LOT 1 : Essai sur réseau - LOT 2 : Essai, voirie et géo détection
Décision 2022/36	Entretien de la pelouse naturelle du Stade Eugène Rossi
Décision 2022/39	Modification n°3 de l'accord-cadre mono-attributaire transféré n°19007, relatif à la maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics du centre-ville de Saint-Raphaël pour la prise en compte du désamiantage, du risque submersion et des études qui en découlent ainsi que pour l'ajout de l'épi Diana et du boulevard Raymond Poincaré dans l'accord cadre par le biais d'un marché complémentaire à intervenir
Décision 2022/40	Demande de subvention pour le programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eaux côtiers à l'agence de l'eau dans le cadre du contrat de territoire 2020-2022
Décision 2022/41	Marché à bons de commande - Etudes géologiques et géotechniques
Décision 2022/42	Etude de mobilité sur la route départementale 100 Avenue Léotard/Avenue Théodore Rivière dans sa traversée de Fréjus et Saint-Raphaël
Décision 2022/43	Réalisation d'un réseau d'assainissement entre le quartier de l'Eglise et la station d'épuration de Pré-Vert sur la commune des ADRETS DE L'ESTEREL et servitudes de passage de canalisations et ouvrages connexes
Décision 2022/44	Désigner, en application des textes susvisés, le cabinet CPC & Associés représenté par Maître Arnaud PERICARD afin d'assister la communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur Agglomération dans la définition et la responsabilité des démarches à mettre en œuvre du fait de la découverte de pollution sur des terrains privés où était prévu un projet d'intérêt communautaire
Décision 2022/45	Demande de subvention à la Caisse d'allocations familiales pour l'extension de la crèche du centre hospitalier intercommunal La Maison des Doudous
Décision 2022/46	Autorisation d'Occupation Temporaire d'une partie de la parcelle cadastrée AO n° 992 en nature de voirie sur le lotissement EPSILON 2 et 3 à Saint-Raphaël
Décision 2022/47	Gestion de la Consoude Bulbeuse sur le Hameau Agricole de Saint-Pons
Décision 2022/48	Cinquième prolongation de la location du premier barnum – Centre Communautaire de vaccination COVID 19
Décision 2022/49	Quatrième prolongation de désinfection et de nettoyage, y compris les sanitaires – Centre Communautaire de vaccination COVID 19
Décision 2022/50	Etat des irrécouvrabilités constatées de mai 2021 à octobre 2021 pour les communes de Fréjus et Saint-Raphaël présenté par la CMESE
Décision 2022/52	Demande de subvention au Conseil Régional PACA concernant la gestion et mise en valeur du site des étangs de Villepey, propriété du Conservatoire du littoral pour l'année 2022
Décision 2022/53	Demande de subvention au département du Var concernant la gestion

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_83-DE

	et mise en valeur du site des étangs de Villepey, propriété du Conservatoire du littoral pour l'année 2022
Décision 2022/54	Modification de l'acte de création de la régie de recettes taxe de séjour Estérel Côte d'Azur Agglomération Commune des Adrets de l'Estérel
Décision 2022/56	Demande de subvention à l'Agence de l'eau dans le cadre du contrat de territoire pour la recherche de micropolluants
Décision 2022/58	Modification du Marché de réhabilitation du réseau d'eaux usées sur l'avenue du 8 mai 1945 – Commune de Fréjus
Décision 2022/59	Modification n°1 du Marché Public – n° 20PF0015 Gestion du quai de transfert, de la Déchèterie de la Palissade et transport des déchets avec l'entreprise PROPOLYS
Décision 2022/61	Prolongation des délais de la promesse de vente des parcelles AO n°927 et 956 jouxtant le lotissement EPSILON II à SAINT-RAPHAEL pour l'implantation d'une école hôtelière
Décision 2022/62	Demande de subvention au département au titre de l'aide à l'investissement des EPCI 2022 pour les travaux de rénovation du stade des Adrets de l'Estérel
Décision 2022/63	Demande de subvention à la fédération française de football au titre du Fonds pour le football amateur pour les travaux de rénovation du stade des Adrets de l'Estérel
Décision 2022/64	Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association « Les Comanches » pour l'organisation du Challenge de France de division 1 féminine de Softball, du 4 au 6 juin 2022 sur le site de Boulouris du CREPS PACA
Décision 2022/65	Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de locaux propriété de la ville de Fréjus à la Base Nature
Décision 2022/66	Attribution du Marché de prestations similaires n°1 à l'accord cadre mono attributaire n°19007 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics du centre-ville de Saint-Raphaël - MPS1 - « Boulevard Raymond POINCARE et Epi DIANA »
Décision 2022/67	Attribution du Marché subséquent n°7 à l'accord cadre mono attributaire n°19007 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics du centre-ville de Saint-Raphaël - MS7 - « Ouvrage de génie civil du Veillat – façade Sud et promenade basse »
Décision 2022/68	Constitution d'un dossier règlementaire au titre de la Loi de l'Eau pour le dragage de l'embouchure de la Garonne et du Pédégal avec réensablement de plages
Décision 2022/69	Demande de subvention à la Région dans le cadre du CRET 2020-2022, pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qualité environnementale et les études liées à l'opération de reconstruction du siège administratif d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
Décision 2022/70	Programme de subventions 2022 - Politique de la Ville
Décision 2022/71	Demande de subvention à l'Agence de l'eau dans le cadre du contrat de territoire 2020-2022 pour le renouvellement de réseaux d'eaux usées av du 15eme corps à FREJUS
Décision 2022/72	Mise à disposition d'un espace de travail à la région PACA SIS Maison de l'économie - Château Gallieni à Fréjus
Décision 2022/73	Attribuer une subvention, au titre de l'exercice 2022, d'un montant de 35.500 € (trente-cinq mille cinq cents euros) à l'association Agora Ecole d'Art
Décision 2022/74	Déclencher la protection fonctionnelle pour assurer et garantir la

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_83-DE

	défense de Monsieur Frédéric MOUNIER et de Monsieur TALLERICO et régler l'ensemble des frais liés à leurs honoraires d'avocat (maître Rudy ROMERO) et à cette procédure jusqu'à la fin de leur procès
Décision 2022/75	Désigner, en application des textes susvisés, le cabinet GRIMALDI & ASSOCIES représenté par Maître Cristel SHWING afin d'assister la communauté d'agglomération Estérel Côte d'Azur Agglomération dans la réponse et les démarches à mettre en œuvre pour répondre aux demandes de Mme HAMDANI et faire cesser les risques contentieux
Décision 2022/76	Location d'un barnum et de deux unités de climatisation pour l'ouverture d'un Centre d'Accueil au profit des réfugiés Ukrainiens à Fréjus
Décision 2022/77	Création d'un Comité Social Territorial local avec l'institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail

A la suite de cet exposé,

VU l'avis de la Commission des assemblées,

Le Conseil communautaire est invité à :

PRENDRE ACTE des décisions signées par Monsieur Frédéric MASQUELIER en vertu de ses délégations de compétence.

LE CONSEIL,

APRES avoir entendu l'exposé de **M. MASQUELIER, Président,**
ET A SA DEMANDE,

PREND ACTE DU RAPPORT PRÉSENTÉ.

FAIT et **DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Signé électroniquement par : Frédéric MASQUELIER
Date de signature : 16/06/2022
Qualité : Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Frédéric MASQUELIER